



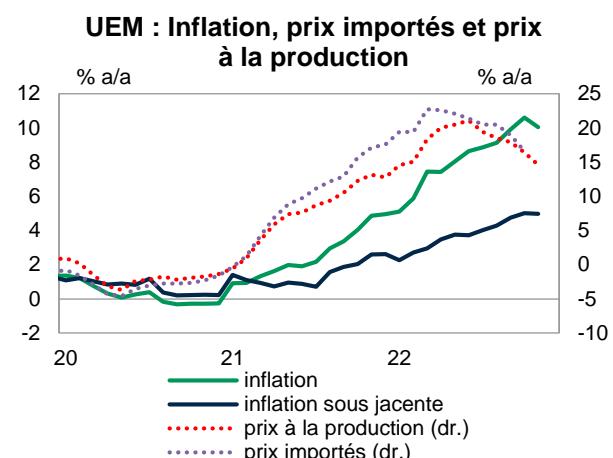
Perspectives

N°23/006 – 9 janvier 2023

ZONE EURO – Un fléchissement de l'inflation qui mérite prudence avant de crier victoire !

L'inflation flash du mois de décembre en zone euro ressort à 9,2% en rythme annuel, contre 10,1% en novembre, soit un net ralentissement. Toutefois, la contribution par grandes composantes indique que l'inflation sous-jacente, hors prix volatils de l'énergie et de l'alimentation, continue de croître à un rythme plus élevé (6,9% en décembre, contre 6,6% en novembre), signalant un processus de diffusion aux autres composantes encore inachevé. Les prix des biens industriels (6,4%), des services (4,4%) et des biens alimentaires (13,8%) ont accéléré au mois de décembre, alors que seuls les prix de l'énergie ont ralenti.

Néanmoins, plusieurs signaux d'un tassement des tensions inflationnistes ont émergé ces derniers temps. Les prix à la production ont notamment reculé pour le deuxième mois consécutif en novembre, enregistrant ainsi une progression annuelle de 27%, contre 30,5% au mois précédent. Ce mouvement baissier résulte exclusivement de la composante énergie qui a opéré un revirement significatif depuis le début du mois de septembre (que ce soit sur le prix du gaz ou de l'électricité) ; ce qui permet d'abaisser l'épée de Damoclès pesant sur les factures énergétiques des entreprises à l'approche des renouvellements des contrats fournisseurs de début d'année. L'évolution des prix industriels importés confirme également cette tendance de moindres pressions inflationnistes à l'œuvre. Même si la croissance des prix importés pour l'ensemble de la zone euro n'est pas encore dévoilée pour le mois de novembre par Eurostat, le détail par pays valide cet affaiblissement sur les trois derniers mois, notamment en France (+12% annuel en novembre, contre +15% en octobre), en Allemagne (+15%, contre +24%), en Espagne (+16%, contre +19%), et aux Pays-Bas (+20%, contre +26%).



☒ Notre opinion – L'inflation en zone euro a reculé pour le deuxième mois consécutif en décembre sous l'effet d'un desserrement des tensions exercées sur les prix de l'énergie que l'on retrouve également sur les prix des biens industriels importés et sur les prix à la production. Cependant, l'inflation sous-jacente, excluant les prix volatils de l'alimentation et l'énergie accélère davantage, signalant ainsi que les effets de second tour ne sont pas encore achevés et que des répercussions sur les prix à la consommation pourraient encore survenir dans les mois qui viennent.

Par ailleurs, les subventions au prix de l'énergie accordées en décembre par certains gouvernements, comme en Allemagne, ne sont que temporaires, et leur retrait en janvier devrait provoquer un mouvement de balancier qui se traduira par une remontée des prix. Le processus de désinflation risque d'être plus lent qu'escompté et le renforcement de l'inflation sous-jacente suggère que les relèvements des taux de la BCE pourraient se poursuivre à des rythmes élevés dans les prochains mois, d'autant que les freins attendus sur la croissance restent pour l'heure modestes et que les politiques budgétaires viennent contrecarrer les effets baissiers attendus sur l'activité et l'inflation.

Article publié le 6 janvier 2023 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
06/01/2023	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
02/01/2023	L'OBSERVATOIRE financier des entreprises agroalimentaires	Agri-Agro-alimentaire
20/12/2022	Parole de banques centrales – La BCE s'inscrit dans un long chemin de hausse des taux : « Il ne suffit pas de frapper et de se retirer »	Union européenne
20/12/2022	Parole de banques centrales – La Banque d'Angleterre : moins vite, toujours en alerte	Royaume-Uni
19/12/2022	Monde – Scénario macro-économique 2023-2024 : un retournement d'une nature inédite	Monde
16/12/2022	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
15/12/2022	Moyen-Orient – Afrique du Nord : les politiques économiques illustrées dans les indices d'activité	Moy.-Orient – Afr. du Nord
15/12/2022	L'immobilier « vert » : enjeux, développements futurs et solutions d'investissement	Transition énergétique
14/12/2022	Espagne – PERTE Chip, le grand pari du plan de relance espagnol	Europe
13/12/2022	Chine – Vers la fin du zéro-Covid ?	Asie
09/12/2022	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
09/12/2022	La mondialisation au secours du climat	Monde, climat
08/12/2022	PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole	Agri-Agro-alimentaire
08/12/2022	France – Investissement et santé financière des entreprises	France

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques :** Alexis Mayer

Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Etudes ECO** disponible sur App store

Android : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.